



Gestion des milieux ouverts du domaine public fluvial : Pasto'Loire

LE PROJET

- **Mots clés :** Pâturage, pelouses sur sable.
- **Localisation :** Région Centre – Département Loiret – Communes de Guilly, Germigny-des-Prés, Dampierre-en-Burly, Ouzouer-sur-Loire, Saint-Gondon, Châtillon-sur-Loire, Bonny-sur-Loire et Briare.
- **Maîtres d'ouvrage :** Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre et Chambre d'agriculture du Loiret.
- **Partenaires :** Direction départementale des territoires du Loiret, éleveurs.
- **Contact :** siege.orleans@cen-centre.org – tél. : 02 38 77 02 72.
- **Financeurs :** AELB, État, FEADER, Conseil régional Centre, Conseil général du Loiret.
- **Superficie sur laquelle a porté l'action :** Environ 400 hectares.
- **Période :** 2009 à 2012.
- **Milieux :** Milieux ouverts (prairies et pelouses sèches).
- **Montant total pour l'action :** 915 000 €.



Des milieux herbacés particuliers menacés par le boisement

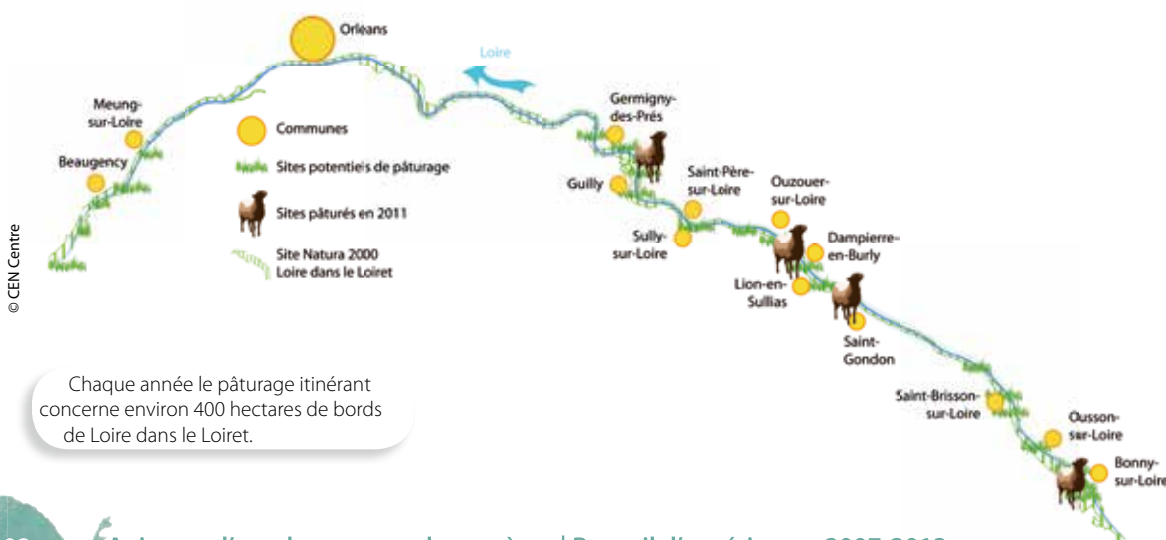
La vallée de la Loire en région Centre présente une mosaïque spécifique de milieux naturels des vallées alluviales. Au sein de cette succession de milieux, ceux dits ouverts (prairies et pelouses sur sable) sont particulièrement riches. Ces milieux herbacés sur sable, si caractéristiques de la Loire, présentent en effet un réel enjeu patrimonial pour la biodiversité : plus de 50 % de la flore patrimoniale ligérienne en dépend. La faune y est également originale, avec des espèces comme l'œdipode souffré, criquet que l'on ne trouve plus au nord du Val de Loire. L'évolution naturelle du cours de la Loire depuis près de cinquante ans y a profondément modifié les paysages. En effet, la disparition de l'élevage a conduit les milieux abandonnés à être colonisés par les boisements, malgré l'entretien réalisé par les Directions départementales des territoires.

Aussi, dès 1996, le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre (CEN Centre) et la Chambre d'agriculture du Loiret ont œuvré à la mise en place d'opérations d'entretien des bords de Loire par le pâturage, considéré comme un moyen de gestion des milieux ouverts ou restaurés, alliant l'ensemble des objectifs techniques, environnementaux et économiques, prioritaires du PLGN.

Réinstaller durablement l'élevage dans le Val de Loire pour préserver la biodiversité et les fonctionnalités hydrauliques

Dans l'objectif de développer cette pratique, le CEN Centre et la Chambre d'agriculture du Loiret ont réalisé en 2005, pour la DIREN de bassin (MOG – SBLB), une étude sur la « Perspective de gestion du domaine public fluvial de la Loire par le pastoralisme », croisant les sensibilités environnementales et hydrauliques, les potentialités et contraintes des secteurs étudiés et le contexte des exploitations agricoles.

Le projet Pasto'Loire est la mise en œuvre opérationnelle des conclusions de cette étude avec pour objectif de conjuguer entretien des milieux ouverts pour faciliter l'écoulement du flux principal, préservation des habitats et espèces caractéristiques de la Loire et réinstallation durable d'une économie d'élevage viable et performante dans le Val de Loire.



Opérations mises en œuvre

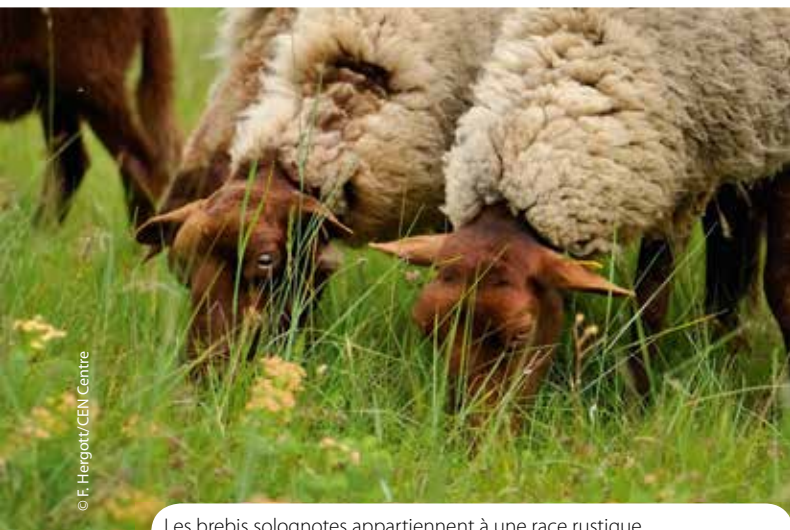
Les secteurs pâturés sont choisis pour leur intérêt écologique mais aussi selon leur statut (Domaine public fluvial ou site naturel préservé par le Conservatoire, propriété communale...) ou pour leur configuration (surface importante, faible morcellement) permettant ou non la mise en place d'un pâturage itinérant, avec comme condition la présence d'un éleveur intéressé à proximité.

Chaque année, quatre éleveurs, cinq bergers et près de mille brebis sont mobilisés sur trois à six mois d'avril à novembre pour la mise en œuvre, selon des plans de pâturage précis, d'un pâturage itinérant sur cinq sites et environ 400 hectares de bords de Loire dans le Loiret.

L'impossibilité de placer des clôtures fixes sur le Domaine public fluvial impose l'utilisation de clôtures mobiles et le recours à un berger en charge de conduire le troupeau.

Des suivis écologiques et économiques sont menés par les deux porteurs de projet, en accompagnement du travail des éleveurs. Des supports et actions de communication sont également proposés visant à donner une identité à cette opération en vue de l'étendre à d'autres secteurs du Val de Loire.

En 2012, une transhumance, événement de sensibilisation du grand public, a été organisée à Sully-sur-Loire à l'occasion du transfert de l'un des troupeaux d'un site à un autre.



© F. Hergott/CEN Centre

Les brebis solognotes appartiennent à une race rustique particulièrement bien adaptée aux milieux humides des bords de Loire.



© F. Hergott/CEN Centre

Pâturage en bord de Loire sur le secteur du méandre de Guilly.

Résultats

De façon générale, le pâturage favorise l'ouverture des milieux herbacés et permet une pénétration plus importante de la lumière jusqu'au sol. Mais les suivis scientifiques ont montré que les modalités de sa mise en œuvre peuvent aboutir à des impacts très différents en fonction des compartiments concernés. C'est donc finalement une combinaison alternant pâturage faible à modéré au printemps et en été avec des zones non pâturées et fauchées ou broyées en hiver qui permet d'optimiser la diversité biologique.

Sur le plan économique, l'utilisation d'un troupeau ovin pour l'entretien du littoral ligérien engendre de nombreux surcoûts pour l'éleveur (embauche d'un berger, main-d'œuvre, déplacements...) et diminue sa production. Même si les résultats techniques des éleveurs engagés dans le Pasto'Loire sont bons, ils vendent moins d'agneaux (60 % en moins) que les éleveurs spécialisés pour un prix de vente similaire. En revanche, les charges d'achat comme de structures sont plus faibles chez les éleveurs de Pasto'Loire (environ 50 % en moins). Il subsiste néanmoins une différence de produit d'exploitation en défaveur des éleveurs du Pasto'Loire que ne compense pas intégralement l'aide financière accordée pour réaliser la prestation.

Le témoignage d'un éleveur

Didier Crèche gère en GAEC avec son frère une exploitation de 120 hectares. Il emploie un berger de mai à octobre pour garder ses brebis solognotes en bords de Loire, mais reste présent sur la période d'estive et apporte régulièrement de l'aide à son berger, par exemple lors du sevrage des agneaux.

« Ce qui m'intéresse dans cette action, c'est la communion entre mes brebis et les bords de Loire. Voilà maintenant plus d'une décennie que nous sommes sur le site de Guilly... et nous l'avons vu changer ! Le travail des brebis est vraiment spectaculaire, notamment dans les zones fortement embroussaillées, qu'elles pâturent après le passage des broyeurs.

Des inconvénients ? Certes, il y en a : je perds plus de jeunes agneaux, certains automnes très secs nous réservent de mauvaises surprises lors des agnelages suivants... mais l'objectif est de faire au moins un agneau par brebis, en utilisant les ressources fourragères disponibles. Cette opération me convient donc très bien, à condition que notre travail d'entretien des surfaces continue à être reconnu à sa juste valeur ! »



© F. Hergott/CEN Centre

L'impossibilité de placer des clôtures fixes sur le Domaine public fluvial impose le recours à un berger pour la conduite des troupeaux.